

JOURNAL DE L'ACADÉMIE



Coachs sous surveillance

par Jean-Pierre Fortin – MCC, CRHA, CPA
Président-directeur général

Une émission de télévision¹ diffusée au Québec a fait ressortir que des coachs de vie ont emprunté les chemins de la psychothérapie dans l'ignorance la plus totale de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, aussi appelée la « loi 21 », adoptée en juin 2012. Parmi les cinq coachs de vie choisis au hasard, quatre d'entre eux ont été pris en défaut d'offrir des services qui s'apparentent aux services encadrés par cette loi. Ce reportage démontre clairement que le moment est venu d'offrir une meilleure protection au public en ce qui concerne la consultation de coachs professionnels.

Bien que le coaching demeure une profession jeune, il est parvenu à se faire reconnaître comme un puissant levier de développement des compétences et du potentiel des individus. Il se présente sous deux pôles particuliers : le coaching d'affaires et le coaching de vie. Si le premier pôle a obtenu ses lettres de créance dans le milieu des affaires et des organisations, le second fait parler de lui et pas toujours en bien. En naviguant sur Internet, il arrive souvent de constater que des coachs de vie promettent des résultats inatteignables. Certains coachs vont même jusqu'à se présenter comme des coachs d'affaires en mesure de vous faire bénéficier d'un salaire annuel à six chiffres assorti d'une « presque garantie ».

Le coaching est un processus d'accompagnement dans lequel le coach est tributaire de son coaché et de sa bonne volonté.

En dépit des mises en garde que nous faisons auprès des membres de l'Académie, certains coachs outrepassent les règles déontologiques. Non seulement nuisent-ils à la réputation de la profession, mais aussi à leur propre réputation. Le moment approche où des coachs professionnels s'exposeront à des poursuites judiciaires puisqu'ils laissent entrevoir des miracles irréalisables. Des propos parfois abusifs sur des sites Internet se transforment en abus de confiance, voire en escroqueries. Nous demeurons perplexes quant au fait de promettre des résultats totalement inatteignables. Vérité ou fausse représentation ?

Le coaching est un processus d'accompagnement dans lequel le coach est tributaire de son coaché et de sa bonne volonté. Aucun coach ne peut prétendre détenir la formule secrète qui permettra d'obtenir des résultats miraculeux. Les coachs doivent s'en tenir aux objectifs convenus avec leurs coachés et non pas leur proposer des objectifs préétablis qui tiennent davantage du pseudo-développement personnel que du coaching. Sans doute, quelques personnes y gagneront. Mais combien y laisseront des milliers de dollars en frais de toutes sortes tout en s'exposant à des dérives personnelles et à de profondes déceptions.

Nous réitérons notre invitation à tous les membres de l'Académie à bien s'assurer que leur positionnement et leur représentation respectent les repères déontologiques de l'ICF concernant la conduite professionnelle, dont nous rappelons ici quelques articles pertinents :

Article 2 : Je ne ferai pas volontairement de déclarations publiques qui soient fausses ou trompeuses, ni de fausses promesses dans quelque document que ce soit se rapportant à la profession de coach.

Article 15 : Je n'orienterai pas intentionnellement mon client ni ne formulerai de fausses promesses sur ce que mon client pourrait obtenir d'un processus de coaching ou de moi en tant que coach.

Article 25 : Je veillerai à éviter tout conflit entre mes intérêts et ceux de mes clients.

Il est à souhaiter qu'ICF Québec se montre encore plus vigilant vis-à-vis de ceux qui utilisent le terme « coach » pour annoncer des services susceptibles de nuire à la réputation de notre profession. Par-dessus tout, nous pensons que le moment est venu pour ICF Québec d'entreprendre des travaux auprès du législateur afin d'inclure la profession et le titre de « coach » dans la Loi sur les professions.

¹ Émission JE, « Les coachs de vie gagnent en popularité », diffusée sur les ondes de TVA, le vendredi 28 mars 2014.

À SURVEILLER! Coaching de Gestion sur la chaîne culturelle et éducative Canal Savoir

Nous avons tout récemment participé à l'enregistrement d'une série de capsules d'information portant sur le coaching professionnel, réalisée par Communication Nouvelle Vision (CNV télévision). Ces capsules seront diffusées ce printemps



dans le cadre de l'émission *Les réussites du Québec*, sur les ondes du Canal Savoir. Les dates vous seront communiquées prochainement.

Nous tenons à remercier tout particulièrement messieurs Michel Boutin et Jean-Pierre Fortin ainsi que mesdames Michèle Cyr, Geneviève Desautels et Nadine Fortin, coaches certifiés de Coaching de Gestion, pour leur précieuse contribution à la réalisation de cette série d'entrevues.



Un rendez-vous à ne pas manquer!

PROGRAMME DES TÉLÉ-CONFÉRENCES DU MOIS

Pour vous inscrire une première fois au Programme des télé-conférences du mois,

- rendez-vous à la page suivante : <http://www.coaching.qc.ca/conferences/tele-conference-du-mois>
- cliquez sur le lien **CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE GRATUITEMENT À LA TÉLÉ-CONFÉRENCE** et remplissez le formulaire. Vous recevrez un accusé de réception accompagné du guide de participation aux télé-conférences.

Vous pourrez, à l'avenir, assister aux télé-conférences en vous connectant directement à la plateforme virtuelle Adobe Connect, une solution de conférence Web de pointe : <http://arkadinoneplace-nh.adobeconnect.com/teleconferences>. Souvenez-vous d'ajouter à votre agenda les télé-conférences auxquelles vous souhaitez participer!

Veillez noter que vous n'avez pas à vous inscrire pour chaque conférence, une seule fois suffit. Vous pouvez consulter le guide de participation dans l'ACCÈS RÉSERVÉ sous la rubrique « Matériel didactique ».

DEMANDE DE CCE

Votre participation aux télé-conférences du mois vous permet d'accumuler des unités de formation continue en coaching (CCE) en vue du renouvellement de votre certification ICF. Une unité de formation continue en coaching sera attribuée pour chaque télé-conférence. Rappelez-vous que vous devez avoir été présent(e) à la webconférence pour obtenir les CCE. **Prière de faire parvenir votre demande de CCE à l'adresse suivante** : conferences@coaching.qc.ca. Les certificats CCE seront désormais déposés directement dans votre dossier de participant, sous le programme « Télé-conférence gratuite du mois », sous l'onglet « Mes documents ».



Semaine internationale du coaching

Sous le thème « Expérience coaching », la *Semaine internationale du coaching* battra son plein partout dans le monde et au Québec du 19 au 25 mai 2014.

C'est en vivant l'expérience du coaching qu'on peut en mesurer tous les bénéfices et les impacts positifs. **Informez-vous!**

PROGRAMME DE RÉCOMPENSE

Ensemble, grandissons!

Nous sommes ravis d'appliquer une politique de récompense pour tous nos membres ambassadeurs qui nous réfèrent de nouveaux participants. Ainsi tenons-nous à féliciter tous ceux qui contribuent à la croissance de l'École.

Vous connaissez quelqu'un dans votre entourage qui est intéressé par le coaching?

Référez-nous cette personne et soyez récompensé! Obtenez **100 \$** pour chaque référence menant à une entente contractuelle, applicable au Programme d'Entraînement au Coaching Professionnel (PECP).

Partagez votre passion pour le coaching et sortez gagnant!

Merci de faire connaître Coaching de gestion!

... En librairie

Coaching d'équipe, par Alain Cardon (Éditions Eyrolles – Mai 2014).
En savoir +

Coaching Agile, par Fabrice Aimetti et Isabel Monville (Éditions lulu.com – 26 mars 2014). En savoir +

Manuel de coaching cognitif et comportemental, par Michael Pichat (InterÉditions – 19 mars 2014). En savoir +

... Sur le Web

Les coaches de vie gagnent en popularité. De plus en plus de gens en consultent pour se réaliser, mais certains le font pour régler des problèmes. Article publié par Elsa Babai dans le Journal de Montréal.
En savoir +

L'International Coach Federation a désormais un bureau à Rio. Article publié par Neïth Assogbavi sur lepetitjournal.com. En savoir +

Le coaching professionnel inscrit dans la liste des professions autorégulées par les autorités européennes. Les trois associations représentatives des coaches accrédités et certifiés de France se positionnent ensemble pour défendre l'autorégulation du métier de coach auprès des autorités européennes et sur leur site Web commun www.coach-pro.org. Article paru sur indiceRH.net. En savoir +

Accompagner le changement avec le coaching d'équipes. Chronique d'Angelika Jayawardena dans le Journaldunet.com.
En savoir +

La prise de décision analysée sous un autre angle. Article publié par Geneviève Desautels sur LesAffaires.com.
En savoir +



Bulletin d'information de l'ICF « Coaching World »

Coaching World est un bulletin d'information trimestriel au contenu varié, qui traite de l'actualité du coaching à travers des interviews d'analystes renommés et des études de cas montrant comment les organisations tirent parti du coaching pour réussir.

Pour consulter le numéro de **FÉVRIER 2014**.

Veillez noter que tous les numéros sont rédigés en langue anglaise.

Appel à contributions

Ce message s'adresse à vous tous, coaches professionnels, coaches en devenir...

Ces colonnes sont les vôtres et nous aimerions vous lire davantage. Nous avons besoin de votre contribution pour alimenter et enrichir les chroniques de ce journal.

Alors, n'hésitez pas! Osez partager vos idées, vos coups de cœur, vos expériences, votre coaching...

Ce journal n'en sera que plus vivant et intéressant.

Contact : redacteur@coaching.qc.ca

Prochaine date de tombée :

Le 6 juin 2014

Textes à transmettre à l'adresse suivante :

redacteur@coaching.qc.ca



Accessible gratuitement, le Journal de l'Académie est un bulletin périodique publié sur Internet à l'intention des participants au Programme d'Entraînement au Coaching Professionnel et au Programme de Développement en Coaching Exécutif.

© Les droits de reproduction sont réservés. ISSN – 1715-7846

Dépôt légal : AVRIL 2014 (BAC et BANQ)

Le genre masculin est utilisé sans discrimination, uniquement dans le but d'alléger le texte.

Éditeur	Coaching de Gestion inc., info@coaching.qc.ca
Gestion	Michèle Ferland, info@coaching.qc.ca
Rédactrice en chef	Germaine Lalonde, redacteur@coaching.qc.ca
Révision linguistique	Danielle Patenaude, dpatenaude@coaching.qc.ca
Téléphone	+1 514 735-9333 ou 1 888 764-3623
Télécopieur	+1 514 735-9333
Courriel	info@coaching.qc.ca
Site Internet	www.coaching.qc.ca